Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 33

Artikel: On rudo pètro
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185883

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

longueur du bâtiment, et qui est éclairé par de larges fenêtres prenant jour en face du Signal.

Le rez-de-chaussée, à partir de la cour au nord du bâtiment, sera affecté au service de chirurgie, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre ; le premier étage recevra le service de médecine. Le sous-sol, qui formera le rez-de-chaussée du côté du midi, recevra la pharmacie et de nombreuses dépendances. Une galerie qui règne le long de la façade méridionale, permettra aux malades du service de chirurgie de jouir des avantages du plein air, sans sortir du bâtiment. Par une économie que l'on regrettera probablement, la galerie qui devait être établie à l'étage supérieur a été supprimée, ensorte que les malades du service de médecine, plus éloignés des cours et jardins que ceux de l'étage inférieur, ne pourront pas trouver au devant de leur chambre cette station à l'air libre qu'apprécient tant les malades qui se trouvent dans les pavillons.

L'hôpital renfermera 200 lits, outre quelques chambres particulières pour des malades pouvant payer leur pension et qui ne peuvent pas se procurer à domicile les soins nécessaires.

On se demande souvent si les pavillons sont des installations momentanées ou s'ils doivent exister, concurremment avec le grand hôpital. La réponse est celle-ci: Les pavillons sont compris dans le plan d'ensemble du nouvel établissement et en constitueront une des parties originales. Ils serviront, non comme chambres permanentes de malades, mais comme salles d'isolement pour les personnes qu'il y a danger à laisser dans le même bâtiment que beaucoup d'autres, soit pour ces personnes elles-mêmes, soit pour les malades qui les entourent.

Actuellement, les pavillons sont détournés de leur destination réelle ; ils servent à parer à l'insuffisance de l'ancien Champ-de-l'Air et ne permettent pas de pratiquer l'isolement.

Des quatre pavillons qui occupent le plateau supérieur du Champ-de-l'Air, trois seulement sont destinés à l'isolement des malades. Le quatrième, d'une construction différente des trois autres, recevra la Maternité, qui occupe aujourd'hui une partie de l'infirmerie de Montmeillan.

On se rappelle que c'est à la suite de la guerre d'Amérique, et après avoir constaté les merveilleux résultats des opérations chirurgicales effectuées dans des baraquements, qu'un grand mouvement d'opinion se produisit contre les hôpitaux en un seul corps de bâtiment et placés dans l'intérieur des villes. Dans plusieurs endroits on éleva des baraques ou des constructions légères destinées à remplacer les grandes constructions.

Mais ici, comme en beaucoup de choses, on dépassa la mesure. Le service se compliqua beaucoup et devint par cela même plus coûteux. On revint donc un peu en arrière. Si l'idéal de l'installation d'un malade est d'être seul dans une grande chambre, bien claire et bien aérée, il est certain cependant que cet idéal ne peut pas être réalisé en dehors de la famille ou d'établissements très coûteux, à la portée d'un petit nombre de personnes; il est certain également que parmi toutes les maladies, il en est qui peuvent parfaitement supporter l'habitation commune dans une pièce, pourvu que celle-ci soit suffisamment spacieuse. On aura donc réalisé un grand progrès, sans dépense inutile, si l'on réunit sous le même toit tous les malades qui peuvent rester ensemble sans inconvénient et si, en même temps, on s'est ménagé la possibilité de pratiquer l'isolement, toutes les fois qu'il est vraiment nécessaire.

C'est dans ce système mixte que le nouvel hôpital du canton de Vaud a été conçu, et nous pensons qu'il réalisera les espérances des hommes qui en ont élaboré le programme.

L'édifice actuellement en construction pourra, selon toute probabilité, être achevé pour le printemps 1882. A ce moment, notre pays sera doté, avec l'asile de Cery et les nombreuses infirmeries que la charité individuelle fonde et entretient si généreusement en beaucoup d'endroits, d'un ensemble d'établissements hospitaliers qui lui feront honneur.

D'un côté, notre canton fait les plus grands efforts pour développer l'instruction à tous les degrés et faire fructifier ainsi la dose d'intelligence que Dieu nous a départie ; d'autre part, il fonde pour les malheureux atteints par la souffrance physique ou morale des établissements qui pourront supporter la comparaison avec ceux que de grands Etats possèdent sur quelques points seulement de leur territoire.

Si les charges du pays sont trouvées parfois un peu lourdes, sachons reconnaître qu'un ensemble considérable de progrès aura été réalisé chez nous pendant un petit nombre d'années. S. C.

On rudo pètro.

Tot parâi y'ein a qu'ein pâovont rudo reduirè. Ne dio pas po lo bâirè ; tsacon sâ que y'a dâi lulus, mémameint dâi tot petits minçolets que ne s'épâoiront pas de 'na troupa dè litres, que ne sé pas dein lo mondo coumeint pâovont tot cein eingozélâ. Vo vo rassoveni bin dè cé boutsi qu'avâi frémâ po onna pîce, dè bâirè quatro pots dè vin, vîlhe mésoura, tot dè ratse-pî dein on saladier, et qu'a gagnî, et que quand l'a z'u fini, on ami l'âi fâ :

— T'as too dè férè dâi tôlès folérâ, et avoué cein que te porriâ bin étrè malâdo, t'ariâ bin pu paidrè.

— Oh ! po paidrè, ne risquâvo rein, se repond.

— Et porquiet ?

— Po cein que y'avé essiyî dévant dè veni.

Et y'ein a tant d'autro que vo pâovont chetsi 'na dâova de 'na véprâo ; mâ po lo medzi, faut avâi 'nestoma que n'a min dè fond po poâi férè coumeint y'ein a que font, que lè dzo d'abàyi, sè dépatsont dè férè lè dix-s'hâorès po poâi dinâ dévant lo banquiet.

L'étâi justameint l'abàyi. On gaillâ qu'on lâi de-

sâi Medzeprofit avâi 'na carta dè banquiet, et sè redzoïessâi d'allâ bafrâ dézo la cantina, kâ poivè jamé medzi à son soû à l'hotô. Cé dzo quie, crayo pas que l'aussè dinâ dévant ; l'a trâo rupâ. L'étâi à n'on bet dè trablia, et vo sédè coumeint cein va âi z'abàyi: lè gormands, lè morfrelets, ne trâovont rein à lâo potta et quand y'a oquiè que lâo va pas, ne font qu'agottâ, et portant vo sédè que y'a prâo su lè pliats, que restè adé dè quiet nuri tandi chix senannès lo carbatier avoué fenna et einfants. Medzeprofit ne fe pas tant lo molézi ; medza dè tot et tot cein que lè z'autro dè son bet de trablia ne medziront pas. La carbatiére n'eut pas fauta dè ramassâ lè resto, le put mettrè tot lo drâi lè pliats su lo laviâo. Enfin medza bin coumeint quatro musiciens.

Quand furont à la toma, qu'on medzè po fini on bio dinâ, on individu, qu'étâi prâo pegnetta, que n'étâi pas dè l'abàyi, étâi chetâ à 'na trablia à côté dè Medzeprofit et démandà on bocon à medzi. On lâi apportè on pecheint gigot dè muton ; lo carbatier ne rachenâvè pas ; on poivè medzi tant qu'on volliavè. Quand Medzeprofit ve passâ cé bio gigot, ye fe : Mè râodzâi se cein ne baillè pas apétit ! L'autro, don cé que n'étâi pas de l'abbàyi, qu'avâi vu medzi noutron gaillâ et qu'avâi oïu cein que desâi, lâi fâ :

— Eh bin ! se te medzè cé gigot sein rein laissi, lo pâyo ; ma se te restè ein route, medzéri lo resto et te payèré. L'est bon. « Apportâ mè vâi cein ! » se fâ lo rupian, et lo vouaiquie re-mé à travailli dâi deints, que ne fasâi què toodrè et avalâ. Ma fâi quand tota la bouna tsai fe agaffâïe, l'autro, que sè mozâi lè dâi d'avâi de cein que l'avâi de, que regrettâvè sa mounïa, et que crévâvè dè fan, sè peinsa : On momeint dè vergogne est vito passa ! et fâ à Medzeprofit : Dis-vai ! du que l'est mè que pâyo, laisse-mè âo mein l'oû à râodzi : Medzeprofit n'ousa pas dè mein què dè lo lâi laissi, et l'autro fe d'obedzi dè pàyî prâo tchai lo gigot et dè démandâ onco on bocon dè pan et dè toma po sè repétrè.

Origine de l'expression : compte d'apothicaire. — Elle remonte au temps où le *Malade imaginaire* de Molière faisait rire et courir tout Paris. Le personnage le plus comique de cette œuvre est Fleurant, l'apothicaire. Ce nom n'est point imaginaire, c'est bel et bien celui d'un pharmacien de Paris, qui, en réalité, dut sa fortune au hasard d'avoir rencontré Molière au moment où celui-ci cherchait un nom pour le personnage de sa pièce. M. Fleurant lui déclina le sien en allant, les armes à la main, faire, selon l'usage, une opération en ville. Tout le monde voulut se servir chez M. Fleurant. Cette publicité lui valut une fortune.

Le public rit beaucoup de M. Fleurant, mais il alla chez lui par curiosité d'abord, et par habitude ensuite. Puis, quand venait le jour de l'envoi des notes, M. Fleurant prenait sa revanche et riait à son tour. C'est depuis cette époque que les comptes d'apothicaires sont devenus légendaires.

Tous les successeurs de M. Fleurant ont voulu se venger des plaisanteries de Molière et de la complicité traditionnelle du public.

Le jeu des trois bijoux.

Déposez sur une table trois objets différents ; par exemple, une bague, une montre et une tabatière, que trois personnes prendront à votre insu. Prenez 24 jetons, remettez-en 1 à la première personne (qui sera n'importe laquelle), 2 à la seconde, 3 à la troisième, laissez les 18 autres sur la table et passez dans une pièce voisine, d'où vous direz à celui qui a l'anneau de prendre sur la table autant de jetons qu'il en a déjà ; à celui qui a la montre, d'en prendre le double de ce que vous lui en avez donné, et à l'autre, d'en prendre quatre fois autant que vous lui en avez remis. Rentrez, et regardez combien de jetons restent sur la table.

S'il en reste 1, la 1re pers. a l'anneau et la 2e la montre.
» 3, » » » la tabatière.
» 5, » la montre » »
» 2, le contraire de 1.
» 6, » 3.
» 7, » 5.

La 3e personne aura toujours l'objet que n'ont pas les deux premières.

Une dame pouvant peser dans les 150 kilos, marche lourdement sur les pieds d'un jeune homme et lui dit du ton le plus dégagé :

— Je crois que je vous ai marché sur le pied.

Le jeune homme s'inclinant :

— Je serais désolé, madame, qu'il pût vous rester quelque doute à cet égard..... vous pouvez en être sûre !

Entendu sur la jetée des Pâquis, à Genève, lors des courses à voiles, aux grandes régates internationales du 1er courant :

— Regarde donc, Louis, combien cette chaloupe perd de *terrain* sur le *Tire-Botte* (autre chaloupe).

— Oh ! oui, justement j'y voulais t'y faire voir.

Un interné avait été si bien accueilli à Lausanne après la débâcle de l'armée de Bourbaki, qu'il ne tarda pas à y revenir. Cherchant à se placer dans un bureau, quelqu'un lui conseilla de se présenter chez un de nos banquiers.

— Vous cherchez une place ? lui dit ce dernier.

— Oui, monsieur. J'ai une bonne écriture et je ne sais pas mal compter ; mon certificat militaire est excellent.

— J'aurais peut-être votre affaire ; sauriez-vous tenir une caisse ?

— Parfaitement, monsieur, j'étais tambour.